

*De Nouveaux Jeux
à Manehouarn*



Bulletin d'Informations Municipales - n°38 - Décembre 2009

● Editorial	03
● Social	04-05
● Enfance - Jeunesse - Education	06-07-08
● Environnement	09
● Travaux - Urbanisme - Voirie rurale	10 - 11
● Informations Municipales	12-13-14
● Informations Intercommunales	15
● Culture - Tourisme	16-17
● Histoire - Patrimoine	18-19
● Langue Bretonne	20
● Expression "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	21
● Les fêtes de Plouay 2009	22
● Etat-Civil	23

Décembre 2009 - n°38

Directeur de Publication :
Mr Jacques Le Nay

Coordination :
Sylvie Péresse

Crédits photos :
Les services de la Commune - Le Télégramme -
Ouest-France

Traduction et rédaction en breton :
Mickaël Messina - Henri Le Borgne

Conception et réalisation :
Images & Diffusion - Parc d' Activités Restavy
Plouay - 02 97 33 02 72

Impression :
Imprimerie du Scorff - Plouay - 02 97 33 34 89

Mairie de Plouay
4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51 - Fax 02 97 33 17 85
E.mail : contact@plouay.fr

Commerce

Les Nouveaux Commerçants

Magasin Bio



« Ty Nature »

Sébastien, Caroline, Lucie
Place du Vieux Château - Plouay
Tél. : 09.53.61.10.24

Institut de Beauté



« Esthétique - Parfumerie »

Isabelle, Ariane, Anne-Laure
7, bis rue du Gal de Gaulle - Plouay
Tél. : 02.97.33.21.62

Cave à vins - Epicerie



« Cave et Délices »

M. Alain Buhot
14, Place de la Mairie - Plouay
Tél. : 02.97.33.38.87

Sage-Femme



« Julie Oprandi Pisigo »

17, Rue Neuve - Plouay
Tél. : 02.97.33.20.70

Garage automobile



« Garage Wibaut »

Réparation - Vente
Zone Artisanal de Restavy - Plouay
Tél. : 02.97.11.10.16

Audioprothésistes



« Espace Audition »

Xavier Audebert - Véronique Claudel
9, rue du Gal de Gaulle - Plouay
Tél. : 02.97.33.09.93

Elections 2010

Inscription sur les listes électorales avant 31 décembre 2009

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

1 - Avoir la qualité d'électeur

- être de nationalité française
- avoir atteint l'âge de 18 ans (la condition d'âge s'apprécie au jour du scrutin)
- jouir de ses droits civils et politiques

2 - Avoir une attache avec la commune

- soit un domicile dans la circonscription de vote
- soit une résidence effective et continue de 6 mois au moins dans la circonscription électorale
- soit la qualité de contribuable dans la circonscription électorale

MODALITES D'INSCRIPTION :

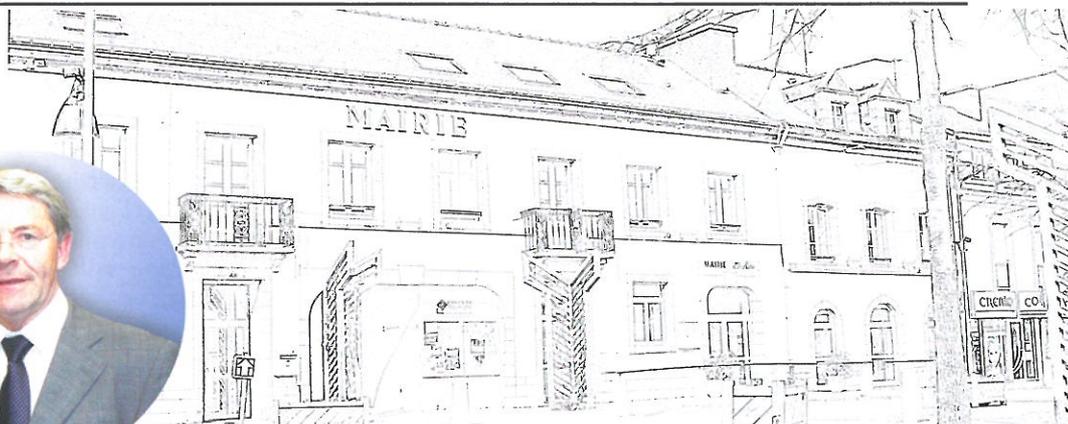
Les demandes d'inscription sont recevables dans les mairies durant toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable inclus du mois de décembre. L'intéressé doit se présenter à la Mairie muni d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire avec justificatif de nationalité) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe)



ELECTIONS REGIONALES DE 2010

Les dates des élections régionales ont été fixées aux dimanches 14 et 21 mars 2010.

Le mot du Député-Maire



Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs, chers amis Plouaysiens,

Au terme d'une année qui aura été marquée par la crise mondiale et ses multiples conséquences pour chacun d'entre nous, je vous adresse au nom du conseil municipal, tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2010.

Face à une situation économiquement difficile, notre commune, fidèle à ses engagements, a poursuivi le rythme de ses importants travaux : la station d'épuration est en cours d'achèvement, le centre multi-accueil destiné à la petite enfance a sorti ses fondations et la future gendarmerie va bientôt voir le jour.

Quant aux travaux dans l'agglomération comme dans l'espace rural, ils se poursuivent à un rythme soutenu, non sans être précédés d'une bonne concertation avec les riverains et les utilisateurs.

A ce sujet, les réunions de quartiers précédant certains travaux recueillent un franc succès et nous permettent de présenter les grandes lignes du développement de l'urbanisme dans les prochaines années sur notre commune et plus particulièrement dans son agglomération. Nous allons poursuivre ces échanges et ces réunions d'informations au cours de l'année 2010.

J'aurai l'occasion de développer l'ensemble des orientations budgétaires et des projets à venir au cours de la cérémonie des vœux, le vendredi 8 janvier à 19 heures à la salle des fêtes. Vous y êtes tous cordialement invités.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et vous réitère tous mes vœux pour la nouvelle année.

Itronezed, Dimezelled, Aotroued, kamaradoù ker doc'h Ploue,

Arriv omp ba fin ur bleazh zo bet ur bochad diaezemantoù bar bed, ha daet eo an argant da vout berr get pep unon ac'hanomp. An dra-sen zo kaoz e karehen souetiñ doc'h, a-berzh koñseilh ar barrez, ur bleazh mad, joe ha prosperite eit ar ble nevez.

Ha bout ema stert an traoù, tud hon parrez zo daet da benn a ober ar labourioù bras 'noe laket : ni zo éh achiv zewel zil ar lusteri, ti ar vugaligoù zo bet zavet e fondezonoù, ha hemberr e vo zavet ar jañdarmerezh nevez.

Ar labourioù bar vourc'h hag àr ar maezoù a zalc'hamp d'ober, àr-lerc'h ha bout kaojet anezhe get tud ar barrez.

Ar reunionoù a vez gwraet bar c'harterioù just rhaok boulc'hiñ labourioù'zo, a vez digemeret mad get an dud, ha mod-sen ni a 'hella kannit penaos ha men e vo zavet batisoù nevez ba hon parrez turañt ar bleazhoù da zont, ha surtout bar vourc'h. E-steud ar ble 2010 e talc'himp d'en im dolpiñ ha da gaojal a-berzh an traoù-sen.

Turañt predeg penn ketañ ar ble, e lhâriñ muihoc'h 'ziâr-benn ar pezh a vo gwraet get argant ar barrez, ha 'ziâr-benn ar labourioù da zont, d'ar gwener 8 a viz Geneur, da 7 eur da noz ba zal ar festoù. Pedet oc'h tout da zont d'hon gwelet añze.

Spi 'meus 'po plijadur é lhenn an traoù-mañ, ha me a soueta doc'h, c'hoazh ur wezh, ur bleazh mad.





Un nouveau local pour l'équipe du chantier d'insertion



Hervé Moreau

Le **chantier d'insertion Nature et Patrimoine** de Manéhouarn a été créé en 1996 et a pour vocation l'insertion professionnelle de personnes rencontrant des difficultés et bénéficiant des minima sociaux. Ces personnes sont embauchées par équipes de dix pour six mois (17 personnes sur le chantier en 2008, 18 personnes embauchées en 2009) en Contrat d'Avenir et Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi.

Ces équipes sont encadrées par **Hervé Moreau** et le suivi socio-professionnel est assuré par **Cyrille Le Sager** de l'Association Alesi. Le fonctionnement de ce chantier d'insertion est pris en charge par la municipalité mais bénéficie de subventions de l'état (4 590 € attendus pour 2009) du Conseil Général du Morbihan (43 484.88 € attendus pour 2009) le CNASEA (120 600 € attendus). En conséquence, le coût de fonctionnement restant à charge de la commune pour l'année 2009 s'élèverait à 25 089.50 €.

Depuis sa création, le chantier d'insertion occupait un local situé en bout de l'école primaire de Manéhouarn. Afin de libérer cet espace et de lui restituer sa vocation scolaire, il a été décidé de construire un ensemble modulaire dans l'enceinte des services techniques, le chantier

d'insertion travaillant directement avec ceux-ci. Le projet retenu, parmi cinq offres, est celui de l'entreprise Cougnaud de La Roche sur Yon en Vendée ; cet ensemble occupe une surface totale de 73 m² 70 comprenant une salle de réunion-cuisine (31.05 m²) un bureau (9.16 m²) deux vestiaires-sanitaires hommes / femmes accessibles aux handicapés équipés d'armoires et de patères et un local technique. Le coût de ce local s'élève à 50 319.03 € TTC (incluant la maîtrise d'œuvre par le cabinet d'architecture Duic Le Mesle pour 1794.00 €, le soubassement béton par l'entreprise Garniel pour 4 339.81 € et le bâtiment lui-même pour 44 185.22 €). Les différents raccordements ont été réalisés par les services techniques.



Le repas des anciens



Le temps pluvieux s'y prêtait idéalement le **21 novembre** : les séniors de la commune se sont retrouvés à la **salle des fêtes** pour une journée festive. Invités par la municipalité et le CCAS en présence de **Jacques Le Nay**, maire, de **Claude Cueno**, directeur du CCAS, et de **Maryannick Troumelin**, adjointe aux affaires sociales, trois cent vingt convives ont partagé le repas concocté par le **restaurant Les Trois Châteaux** tandis que danses et chants se succédaient dans une ambiance chaleureuse.

Il est à noter qu'à partir de l'an prochain, l'âge minimum requis pour être invité à ce repas sera fixé à 66 ans et ce seuil augmentera annuellement d'un an dans les cinq années à venir pour être, à terme, fixé à 70 ans.



Le foyer Louis Roppert réactualise et modernise son mobilier

L'accueil au sein de l'EHPAD Louis Roppert recouvre divers aspects : le gîte, le couvert, l'accompagnement, les soins... Cet accompagnement est l'ensemble des moyens mobilisés pour et autour du résident pour sa qualité de vie et se décline en de nombreux aspects mis en œuvre quotidiennement : les soins, l'hygiène, l'écoute, l'alimentation, la vie sociale... l'aide aux actes de la vie quotidienne.

De nouveaux équipements de salle de bain



La toilette et les soins corporels (toilette quotidienne, bain, douche) s'inscrivent dans le quotidien des résidents. Si l'hygiène est de toute évidence l'un des gages de bonne santé, elle recouvre aussi d'autres réalités : en effet, cette toilette participe de l'estime de soi, de la vie avec les autres, du désir de plaisir, du bien-être, de la détente.

Au sein de la résidence, l'accompagnement a pour objectif, dans le respect des souhaits du résident, de permettre que chacun accède le plus possible à tout cela; c'est pourquoi les locaux ont été rajeunis, aménagés pour un espace plus grand, confortable et fonctionnel. Une douche au lit ainsi qu'une baignoire spécialisée ont été acquises et avec les douches existantes dans chaque studio la résidence dispose ainsi d'un éventail de moyens en fonction de la situation de chaque résident.

Au-delà du bien-être des résidents, tous ces équipements comme l'organisation mise en place, répondent à plusieurs exigences :

- . Sécurité de fonctionnement
- . Respect des normes d'hygiène
- . Meilleure ergonomie pour les résidents
- . Meilleure ergonomie du poste de travail pour le personnel.

Ces dispositifs ne prennent cependant tout leur sens que par l'attention, les petits soins, l'écoute, le respect portés par l'équipe à chacun des résidents et on peut gager que ceux-ci apprécient à la fois les bienfaits de ces évolutions matérielles et ceux de l'accompagnement humain.



Un nouveau mobilier dans la salle à manger

La salle à manger, lieu de rendez-vous quotidien, est aussi le lieu des repas festifs et des cérémonies qui jalonnent la vie des résidents. Chaque jour, cette salle est un lieu de rassemblement autour des repas

pris en commun et un lieu de vie où la convivialité doit être privilégiée. Lorsque les résidents reçoivent, leurs invités sont réunis autour d'une table dressée spécialement à cet effet. Tous ces repas rythment la journée et l'année et sont autant de repères marquant le temps (midi, soir, Noël, Nouvel An...).



Ce lieu est toutefois sous l'influence de la dépendance et se doit d'être aménagé en conséquence : il doit y avoir de l'espace à table et autour de la table pour les fauteuils roulants et pour faciliter l'aide aux résidents qui ne peuvent plus manger seuls. Rendez-vous gastronomique, où interviennent des professionnels de la restauration, cette salle remplissait sa fonction depuis des années et le mobilier méritait d'être changé. L'équipe et les résidents ont travaillé de concert sur ce projet de changement dont les objectifs étaient clairement identifiés : confort, luminosité, convivialité et fonctionnalité. Le revêtement mural a été changé, les tables choisies, celles-ci en forme de haricots sont spécialement conçues pour les personnes dépendantes, les chaises dites kangourous comme la conception générale, facilitent le travail de l'équipe. Si quelques finitions et petits réglages restent à effectuer, le résultat est d'ores et déjà apprécié de tous et honore la prestation réalisée par la cuisine.



Départ en retraite

Le service Aide à Domicile du CCAS a fêté le **départ à la retraite** de deux Aides à Domicile. **Mme Nicole LE SAGER**, 20 années de service, et **Mme Josiane LAMOUREUX**, 27 années, ont été honorées par **Monsieur Jacques LE NAY**, Président du CCAS, le Conseil d'Administration et tout le service Aide à Domicile. Toutes ces années passées auprès des personnes âgées ou handicapées, avec compétence et dévouement ont été saluées. Durant leur carrière, elles ont connu l'évolution de ce métier de l'Aide à Domicile.



Petite Enfance

Sortie du RAM et de pomme de reinette au zoo de Pont-Scorff

Réalisée en partenariat avec l'Accueil Enfants Parents (LAEP) « Pomme de reinette », cette sortie conviviale organisée en juin par le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Plouay, a regroupé 65 participants : 39 jeunes enfants et 26 adultes : parents et assistantes maternelles réunis pour l'occasion.

Après la visite du zoo par petits groupes, les participants se sont retrouvés pour partager un grand pique-nique sous un soleil radieux.



Sortie à la ferme pédagogique de Cléguer

Mardi 15 Septembre, une vingtaine de jeunes enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles ont visité « Les jardins du Roscoat » à Cléguer, dans le cadre des activités du Relais Parents-Assistantes Maternelles de Plouay.

Dans cette ferme pédagogique, les enfants ont pu découvrir de nombreux animaux de la basse cour : des poules, des oies, des canards, des dindons, des lapins, des chèvres et des moutons... Enchantés par toutes ces découvertes, ils ont pu toucher les animaux, donner du grain aux poules et participer au ramassage des œufs.

La matinée s'est clôturée par un baptême à poney pour les plus grands d'entre eux...

Baby Sitting

INFORMATION
JEUNESSE



Aux familles ayant besoin d'une personne pour garder leurs enfants ponctuellement, le Point Information Jeunesse de Plouay propose de les mettre en relation avec une

baby sitter. Le PIJ dispose d'une liste de jeunes volontaires, ils ont plus de 17 ans et souhaitent garder des enfants les week-ends, en soirée.

Les jeunes ont participé à une formation de deux heures, ils ont reçu différents conseils sur la manière de garder un enfant, le repas de bébé, le change, la toilette, le sommeil, le jeu, etc. A la suite de cette formation, un petit manuel sur le baby sitting a été donné à chaque participant.

Cette liste de jeunes peut être demandée auprès de Pascal LE NY, animateur du Point Information Jeunesse de Plouay :

"Espace Jeunes"

Place de Bécherel
56 240 PLOUAY
02.97.33.32.53

E.mail : espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr

Portes Ouvertes du RAM et du Lieu d'Accueil Parents Enfants Spectacle « J'ai pas sommeil », Compagnie Muse à Règne

19 Novembre 2009

Dans le cadre de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles dont le thème est cette année « les rythmes de l'enfant », le relais assistantes maternelles de Plouay a proposé un spectacle pour les jeunes enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle à la médiathèque de Plouay le Jeudi 19 Novembre sur le thème du sommeil : « J'ai pas sommeil » par la compagnie « Muse à règne » à Vannes.

Portes Ouvertes

21 Novembre 2009



L'exposition avait cette année pour thème « les rythmes de l'enfant » et a été complétée par un diaporama et un petit film sur les activités du Relais.

Comme tous les ans, le Relais Parents Assistantes Maternelles de Plouay a ouvert ses portes Samedi 21 Novembre de 14h à 17h30 afin de faire connaître ce service et permettre la rencontre avec les assistantes maternelles.

Au programme : exposition et ateliers animés par les assistantes maternelles : motricité, gommettes, bébés lecteurs...

Une assistante maternelle a présenté le blog qu'elle a créé et met à jour régulièrement : les parents suivent et partagent ainsi les journées de leurs enfants.



Conseil Municipal des Enfants

Inauguration d'un nouvel espace de jeux à Manehouarn



Les enfants du **Conseil Municipal des Enfants** ont mené une réflexion sur le nouvel aménagement et choisi les différents modules de jeux ainsi que leurs couleurs. Cette première phase a vu l'installation de structures pour les plus jeunes, la réflexion menée pour les 12 ans et plus aboutira à une nouvelle installation dans le courant de l'année 2010.



Présentation d'un calendrier sur la sécurité routière

Le conseil Municipal des Enfants a créé un calendrier 2010 sur la **sécurité routière** qui sera vendu au profit d'une manifestation sur la prévention routière sur la commune au printemps prochain.



Espace Jeunes



Fresque

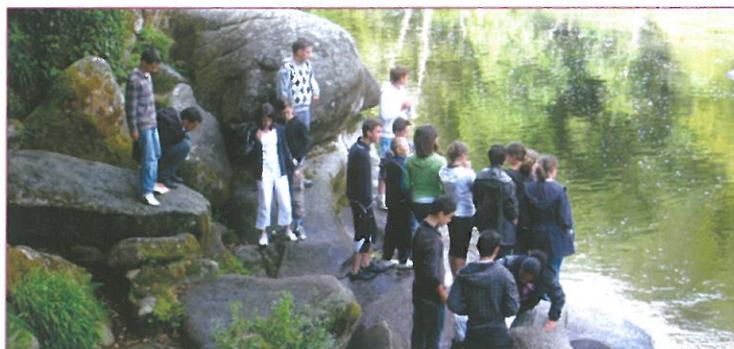
Erwan L'Hernoult a réalisé bénévolement une fresque dans la **salle du Foyer à l'Espace Jeunes**. Entre la préparation des murs, le dessin et la peinture, plusieurs matinées lui ont été nécessaires pour réaliser ce graff. Cette fresque rencontre un vif succès auprès des jeunes qui fréquentent l'Espace Jeunes et est un bel exemple de l'appropriation de ce lieu par la jeunesse plouaysienne.

Stage aux premiers secours



Les jeunes d'APS (Ados Premiers Secours) accompagnés par l'animateur de l'Espace jeunes ont finalisé leur projet en organisant un **stage aux premiers secours** pendant les vacances de la Toussaint. 22 jeunes ont été formés par des pompiers professionnels.

Vac' Loisirs



55 jeunes ont participé aux différentes activités de **vac'Loisirs** l'été dernier. Cette action est menée en partenariat avec **Familles Rurales** et permet aux jeunes de 11 à 17 ans de participer à des activités variées durant les vacances scolaires.

Extension du CLSH de Manéhouarn

Les travaux ont commencé, le 2 novembre 2009 et s'achèveront début février 2010. L'extension porte sur une superficie de 45 m²



BILAN FINANCIER

DEPENSES				
Lots	Entreprises	Localité	TTC	HT
Gros œuvre	MORGANT	PLOUAY	18 254,17 €	15 262,68 €
Charpente bois	ACM	QUISTINIC	3 164,92 €	2 646,25 €
Couverture zinguerie	AUFFRET	BERNE	6 229,02 €	5 208,21 €
Menuiseries extérieures intérieures	LOY & CIE	PLOUAY	8 336,60 €	6 970,40 €
Isolation ouvrages secs	FALHER	ROSTRENEN	4 010,19 €	3 353,00 €
Plafonds suspendus	A2T TROUDET	NOYAL PONTIVY	2 210,32 €	1 848,09 €
Revêtements de sols souples	LE DORTZ	BAUD	5 433,12 €	4 542,74 €
Peinture	ROBERT JP	PLOUAY	3 733,09 €	3 121,31 €
Electricité chauffage vmc	SNERE	CAUDAN	5 946,51 €	4 972,00 €
TOTAL TRAVAUX			57 317,94 €	47 924,70 €
Maîtrise d'œuvre	DUIC LEMESLE	AURAY	4 784,00 €	4 000,00 €
Mission coordination SPS	BUREAU VERITAS	AURAY	1 435,20 €	1 200,00 €
TOTAL ETUDES			6 219,20 €	5 200,00 €
COUT EXTENSION			63 537,14 €	53 124,70 €

RECETTES	Montants
Etat DGE	11 227,00 €
Conseil Général	7 560,00 €
TOTAL	18 787,00 € soit 35.36 % du HT

La rentrée scolaire 2009 dans les établissements plouaysiens :

LES EFFECTIFS DES ECOLES :

Primaire Manéhouarn : 196 élèves dont 158 monolingues et 38 bilingues et 5 clafs (*Classe d'Accueil et d'Intégration Scolaire*) soit au total : 201 élèves

Maternelle Arc-en-Ciel : 126 élèves dont 39 bilingues

Sacré Cœur : Primaire 224 élèves et 154 en Maternelle

Collège Saint-Ouen : 279 élèves

Collège Marcel Pagnol : 387 élèves

Soit au total 1 371 élèves scolarisés sur la commune

Un nouveau directeur au collège Saint-Ouen

M. Gaël Le Bozec, marié et père de deux enfants, succède à Loïc Delacroix à la tête du collège privé; originaire de Langonnet, M. Le Bozec a trouvé ainsi l'occasion de revenir dans le Morbihan après avoir exercé pendant dix ans à Brest, au collège de La Croix Rouge où il enseignait les mathématiques. Depuis quatre ans, l'établissement brestois lui avait également confié la responsabilité du niveau 6ème comptant deux cents élèves.



A Saint-Ouen, M. Le Bozec poursuit l'enseignement des mathématiques et se félicite de l'accueil qui lui a été réservé par l'équipe de professeurs « sympathiques et très impliqués » comme par l'ensemble de la communauté éducative.

Prévention sur la consommation de l'alcool chez les jeunes

Le vendredi 23 octobre, à la salle des fêtes, le **Point Information Jeunesse** de Plouay a invité les classes de troisième des collèges **Marcel Pagnol** et **Saint Ouen** à une représentation de théâtre miroir. Deux comédiens de la troupe **Qualité Street de Rennes**, ont joué quatre saynètes représentant des situations de consommation abusive d'alcool chez les jeunes. Le médecin et l'infirmière scolaire ont animé le débat après chaque saynète pour que les 150 collégiens puissent s'exprimer sur les différentes situations interprétées par les comédiens.



La passerelle du Roch

La réfection de la liaison surplombant le Scorff entre le Morbihan et le Finistère a enfin abouti sur le site du Roch entre Arzano et Plouay.

La construction de la passerelle précédente remontait aux années 1970 : le tablier était constitué de piliers en béton armé, le parapet de poteaux de bois de construction et l'ensemble de la construction était interdit d'accès en raison de son état de dégradation. Cependant, au regard de l'intérêt historique et naturel du site du Roch, la réhabilitation de cette passerelle s'imposait et une étude de diagnostic archéologique, réalisée par l'Association Scorff et Patrimoine, en a été la première étape. En effet, une motte castrale médiévale (XI et XIIème siècles) située à deux cents mètres du pont est classée aux Monuments Historiques depuis 1995 et les examens du site ont révélé des vestiges de piles de pont en ogive : l'existence d'itinéraires anciens est largement attestée tout comme une implantation humaine sur les deux rives du Scorff à cet endroit dès la période romaine. L'histoire du site témoigne de l'importance de ce franchissement du Scorff, pour le commerce notamment et, dès le XIVème, pour le fonctionnement du moulin du Roch situé côté finistérien.

Les communes de Plouay et Arzano ont confié cette réfection au Syndicat du Scorff qui a désigné la DDEA d'Hennebont pour la maîtrise d'œuvre. Les travaux ont été réalisés, au mois de juin jusqu'à la mi-juillet, par la société Verchéenne de Champ / Layon (Maine et Loire) pour un montant global de 136 992 € (comportant outre les études l'enlèvement de l'ancienne passerelle, la construction et la pose de la nouvelle). Le Conseil général du Morbihan a participé à hauteur de 22 050 €, celui du Finistère 24 063 €, le Conseil Régional de Bretagne 16 435 €, les communes d'Arzano et Plouay pour 25 % du montant hors taxe à savoir 34 250 € soit 17 125 € chacune et le Syndicat du Scorff a versé le solde de 67 043 €.

Les promeneurs peuvent donc désormais à nouveau passer de Morbihan en Finistère dans ce cadre magnifique des rives du Scorff, n'hésitez pas à aller y faire un tour.



Les élus inaugurent la nouvelle passerelle

Projet économie d'eau

La commune de Plouay, après avoir fait acte de candidature en 2007, a été retenue par le conseil général du Morbihan pour participer au projet pilote d'économies d'eau dans les communes Morbihannaises de moins de 10 000 habitants. 16 communes du département ont été sélectionnées pour cette étude menée par le cabinet Egis eau. Le projet a concerné la consommation d'eau des branchements du domaine public géré par la commune.

Le déroulement de l'étude de Décembre 2008 à Octobre 2009 s'est découpé en 4 phases :

. **Pré-diagnostic** (Décembre 2008 - Février 2009)

Basé sur les documents existants au niveau des services techniques de la commune, il a permis d'établir la liste exhaustive des points de consommation et le volume d'eau associé.

La consommation d'eau est plutôt stable au cours des dernières années avec un volume annuel consommé aux environs de 6 000 m³ pour un total de 37 branchements.

La commune a déjà engagé des actions pour maîtriser sa consommation d'eau :

- . Arrosage du terrain des sports via un forage
- . Systèmes d'arrosage des massifs par goutte-à-goutte

. Suivi régulier des consommations

. Le collège Saint-Ouen fait partie du programme « classes H2O » du département, pour la sensibilisation des élèves aux économies d'eau

. **Diagnostic des branchements sélectionnés** (Mars 2009 - Mai 2009)

Sur la commune, les 15 branchements les plus utilisés et cumulant une consommation de 3000 m³ font partie de l'étude

Ces branchements sont ceux des salles (salle des fêtes, de Kerveline, des sports), de la maison des associations, des écoles (cantines et sanitaires), de l'office de tourisme, de la bibliothèque, des services techniques, de la mairie, de la rue de Quimperlé et du terrain des sports.

Chacun des lieux sélectionnés a fait l'objet d'une analyse précise incluant l'inventaire du nombre des points de sortie d'eau, l'état du matériel, le contrôle de la pression, le chronométrage des temporisations, le recensement des anomalies. Toutes ces observations ont permis l'élaboration d'un rapport pour chacun des sites audités comparant la consommation réelle à une estimation basée sur des observations dans les autres communes ou les ratios nationaux (écoles par exemple).

. **Propositions d'actions d'économie d'eau** (Mai 2009 - Juin 2009)

La présentation des résultats de l'audit pour la commune de Plouay a eu lieu le 9 juillet 2009. Les actions proposées permettront une économie d'environ 550 m³, soit 19% du volume actuellement consommé sur les 15 branchements sélectionnés.



Installation d'aérateur

Ces actions sont de plusieurs ordres :

. mettre en place des systèmes hydro-économiques : aérateurs, éco plaquettes de WC, pommes de douches économiques

. revoir la pression parfois un peu élevée. Une pression trop forte a le double inconvénient d'une consommation élevée et d'une usure accélérée du matériel. La pression optimale est de 3 bars.

. Installer des compteurs divisionnaires pour mieux connaître les consommations par lieu

. Régler les temporisations pour éviter l'usure (temporisation trop courte) ou la surconsommation (temporisation trop longue).

Les durées optimales des temporisations selon les équipements sont de 7 secondes pour un urinoir, 15 secondes pour un robinet, 25 secondes pour une douche.

. Maintenir régulièrement les équipements et changer les matériels usés ou défectueux.

. Suivre en permanence les consommations. Cette action est en place à Plouay depuis environ 1 an et permet de détecter les fuites (une consommation d'eau à l'école pendant une semaine de vacances peut être une alerte !)

Les auditeurs ont fait remarquer le bon état général des installations sur la commune, le bon travail de l'équipe des services techniques, notamment dans le relevé régulier des compteurs, la bonne optimisation de l'arrosage du terrain des sports.

. **Rendu final de l'étude** (Octobre 2009)

Les actions proposées sur l'ensemble des 16 communes auditées (280 branchements) permettront l'économie de 19 000 m³ par an.

L'eau coûte de plus en plus cher (captage, acheminement, assainissement). Nous devons tous nous mobiliser pour en économiser son utilisation.

Les actions proposées par cette étude au niveau communal sont, dans la plupart des cas, applicables aux logements familiaux :

. relever son compteur toutes les semaines pour dépister une éventuelle fuite

. diminuer la pression pour préserver le matériel

. installer des systèmes hydro-économiques : plaquette de WC, aérateurs de robinet ou pommes de douche

. installer des systèmes de temporisation bien étalonnés

Lors d'une prochaine édition de ce bulletin nous vous communiquerons les modifications apportées dans les installations communales ainsi que l'impact sur le volume d'eau consommée.



Travaux - Urbanisme

Les Services Techniques Communaux

Nous poursuivons notre présentation des **personnels municipaux** avec ceux que voyez tous les jours et qui œuvrent quotidiennement pour la qualité de notre cadre de vie et notre confort : les agents des services techniques. Pour les aider dans leurs tâches, jamais achevées et, par nature, toujours à recommencer, de nouveaux matériels sont régulièrement achetés ; vous avez pu les voir à l'œuvre notamment dans les rues pour le nettoyage des pavés et le traitement des mousses et mauvaises herbes (tout pesticide étant désormais prohibé dans le cadre du plan de desherbage conforme aux nouvelles exigences environnementales).



*Debout de gauche à droite : Yves Philippe, Lionel Penvern, Patrick Hello, Jean-Yves Hello, Lucien Guillemot, Eric Robic, René Bourglan, Christophe Corderoch, Jean-Luc Le Gourrièrec.
Accroupis de gauche à droite : Gilles Diodic, Laurent Penverne, Vincent Ihle, Alan Le Gal.
(absent sur la photo : Gérard Yhuel)*



Photo à droite : Hervé Moreau, Marilyne Le Gleut, Marie-Françoise Tanguy, Nicole Le Doujet

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

RESPONSABLE

Jean-Luc LE GOURRIEREC

VOIRIE BATIMENTS

Jean-Yves HELLO
Parc - Matériel :
Lucien GUILLEMOT
Voirie :
Lucien GUILLEMOT
Eric ROBIC
Patrick HELLO

ESPACES VERT

Yves PHILIPPE
Lionel PENVERN
Alan LE GAL

SPORTS DIVERS

Vincent ILHE
Christophe CORDEROCH

ENTRETIEN DES LOCAUX

Marie-Françoise TANGUY
Yolande BEUZET
Nicole LE DOUJET
Marilyne LE GLEUT

PROPRETE ENTRETIEN URBAIN

Laurent PENVERNE
Gilles DIODIC
René BOURGLAN

CHANTIER NATURE ET PATRIMOINE

Hervé MOREAU



Travaux de voirie rurale



La poursuite des aménagements ruraux a permis cette année de traiter 12 km de voies rurales. La société Eurovia de Kervignac a déposé 4400 tonnes d'enrobé produit sur la station de Kermignan à Plouay. Le montant des travaux s'élève à 235 000 euros TTC subventionné par le Conseil général pour un montant de 12 250 euros. Les services techniques assurent l'aménagement des bas-côtés et les travaux de finition. Ont bénéficié de ces travaux les accès aux villages du Longeau, de Penterff, Manecosty, Saint-Quidic, Mané-Tanguy, Kerhuio, Poulbleut, Coëtulaire Izel, Kerharlay, Coëtulaire er hoet, Kermignan, Rugonan-kerlutune, Kervégant Saint-Vincent ainsi que la route de Calan, le secteur de Villeneuve Pontulaire, Kerigo, Beg er Lan et Le Tano.

Les réunions de quartiers se poursuivent

Ces rendez-vous avec la population sont l'occasion pour la Municipalité de présenter son projet politique en matière de **développement du territoire communal** dans le cadre de l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme. Elles sont aussi le moyen pour chacun de s'exprimer sur son quartier et de donner son avis sur certains projets comme par exemple des aménagements de voirie.

Ci-dessous le plateau ralentisseur réalisé à l'entrée du Lotissement du Haras et décidé lors de la réunion du 16 mai 2009.



REUNION DU 16 MAI :

Rues de Kreis er Prat, du Manez, de Kreis er Lann, Neuve



Lors de la réunion du 16 mai dernier, les riverains ont validé la création de deux plateaux ralentisseurs sur la rue Neuve de même que l'aménagement des rues de Kreis er Lann (revêtement et un nouveau réseau d'eaux pluviales) et Kreis er Prat (revêtement et l'aménagement d'une voie mixte piéton cycliste).

REUNION DU 12 SEPTEMBRE :

Rues des Acacias, des Bruyères, des Ajoncs, des Primevères, l'allée des Tilleuls (partie), de Kergarnic, Village de Kergarnic



La réunion du 12 septembre a permis aux participants de décider de la mise en œuvre de travaux sur la rue des Acacias afin de réduire la vitesse. Un plateau ralentisseur sera créé au carrefour des rues des Acacias et des Ajoncs. Un rond point sera matérialisé, au moyen de marquages au sol, au carrefour des rues des Acacias et des Tilleuls et la voie de circulation de la rue des Acacias sera aménagée en chicane complétée par des stationnements alternés.

REUNION DU 14 NOVEMBRE :

Rues de Bellevue, du Pré Carré, du Patronage, du Budo (partie), Mentec (partie), du Couvent, de la Croix Blanche (partie)



Un rond point sera matérialisé au carrefour des rues des Tilleuls, des Ajoncs et de la Bellevue. Cet aménagement résulte du vote de l'ensemble des riverains lors des réunions des 12 septembre et 14 novembre.

Le dispositif destiné à réduire la vitesse (coussins berlinois) installé rue Mentec a été repensé en concertation avec les riverains. Des bornes de sécurité compléteront les aménagements du secteur.



Le projet

Le projet est défini par le Programme Technique détaillé élaboré par PROGECC Loire-Bretagne en concertation avec le Service Immobilier de la Gendarmerie Nationale représenté par le Major BALLIN du groupement du Morbihan.

Ses principales caractéristiques sont :

Locaux de Service pour un effectif de 10 sous-officiers et 2 gendarmes adjoints.
Surface utile d'environ 350 m²

Logements pour 10 familles et 2 gendarmes adjoints
2 x T3
5 x T4
3 x T5
1 x T3 divisé en 2 studios
Surface habitable d'environ 1 000 m² de garages individuels

GENDARMERIE CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS	
DATE	EVENEMENTS
Début 2011	Réception des travaux
Début février 2010	Début des travaux
Courant 12/2009	Désignation des entreprises
05/11/2009	Arrêté accordant le permis de construire
29/10/2009	Avis d'appel public à la concurrence marché de travaux, date limite de remise des offres le 30 novembre 2009, marché décomposé en 20 lots séparés
22/10/2009	Validation par le groupe de travail du projet et du Dossier de consultation des entreprises
04/08/2009	Dépôt du permis de construire
20/05/2009	La DGGN valide le dossier technique.
15/12/2008	Transmission à la DGGN du dossier technique APS (1ère phase) pour validation
10/11/2008	Désignation du maître d'œuvre : Cabinet DUIC-LEMESLE de AURAY
06/08/2008	Désignation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour conduire l'opération : Monsieur Thierry CRESPEAU du Cabinet PROGECC de LEZARDRIEUX
17/12/2007	Délibération du Conseil Municipal approuvant le principe de construction d'une caserne de gendarmerie sur la commune de Plouay et décidant d'en assurer la maîtrise d'ouvrage
02/09/2005	Courrier du Ministère de la défense, informant que la DGGN a donné son accord principe au projet de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Plouay pour un effectif de 10 sous-officiers et 2 gendarmes adjoints.

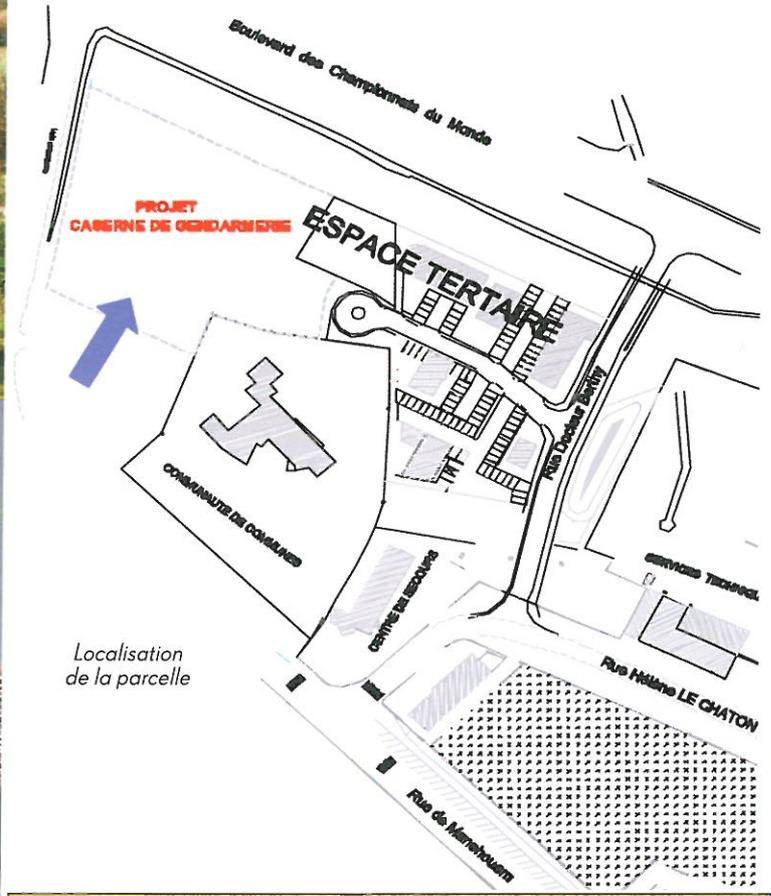
ouvelle Gendarmerie

ERRAIN : 7 185 m²

MUNE DE PLOUAY



Projection du projet d'implantation sur le terrain



CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE DECOMPOSITION EN LOTS

LOT N°1	Gros œuvre
LOT N°2	Enduits extérieurs
LOT N°3	Charpente bois
LOT N°4	Couverture ardoises zinc
LOT N°5	Charpente métallique, bardages bacs acier
LOT N°6	Étanchéité
LOT N°7	Menuiseries aluminium
LOT N°8	Serrurerie
LOT N°9	Menuiseries bois
LOT N°10	Cloisons, isolation
LOT N°11	Plafonds suspendus
LOT N°12	Revêtements de sols scellés et collés
LOT N°13	Peinture, revêtements muraux
LOT N°14	Étanchéité vmc
LOT N°15	Plomberie sanitaire chauffage gaz
LOT N°16	Groupe électrogène
LOT N°17	Terrassements voiries
LOT N°18	Assainissement réseaux
LOT N°19	Clôtures
LOT N°20	Espaces verts

Les intervenants

Les intervenants pour l'opération sont :

. **AMO Programmiste** : PROGECC Loire-Bretagne, Thierry Crespeau

. **Maître d'œuvre** : Groupement d'Architectes DUIC-LEMESLE, BECOME BET fluides, LE COUTALLER, Economiste, représenté par Patrick DUIC

. **Géotechnicien** : GEOTEC Ouest

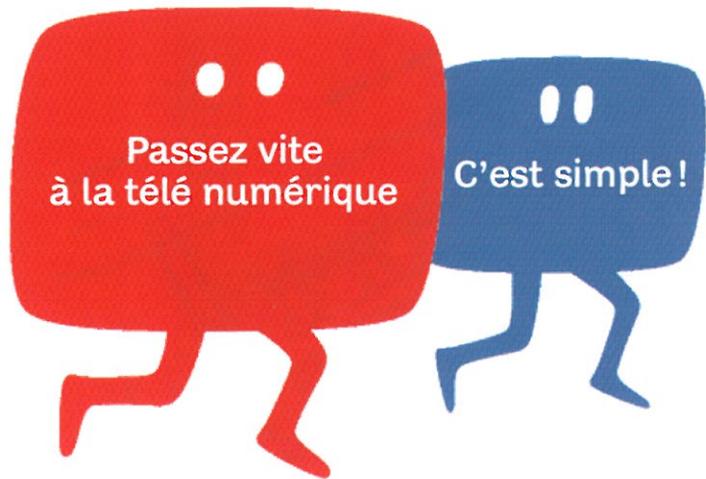
. **Contrôleur Technique** : SOCOPEC

. **Coordinateur SPS** : OUEST Coordination

La Bretagne passe au tout numérique

La Bretagne est la quatrième région à réaliser son passage à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son, encore faut-il s'y préparer !

Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de télé bleue et rouge de la campagne « tous au numérique »... elles s'installent chez nous ! Le **8 juin 2010**, en Bretagne, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique de la télévision. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est prête pour le numérique, au risque de se retrouver avec un écran noir au moment de l'arrêt de l'analogique.



Antenne râteau

L'ensemble des foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, et seulement ces six chaînes, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le **8 juin 2010**, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, TV TNT, ADSL, Satellite ou encore câble). Inutile de changer de téléviseur. Tout appareil disposant d'une prise péritel peut recevoir un adaptateur.

Vous avez un doute ? Si vous voyez des bandeaux d'information passer sur votre télé (« Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 08 juin 2010. Infos au **0970 818 818*** ou www.tousaunumerique.fr »), c'est que vous recevez le signal analogique : il est temps de vous équiper !



Entre la TNT, le satellite, l'ADSL et le câble, les options ne manquent pas. Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont

reconnaisables grâce à un label « Professionnel agréé - tous au numérique ». La liste des professionnels engagés est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou disponible auprès du centre d'appel* de « tous au numérique ».

Habitat collectif ou individuel ?

Si vous habitez un immeuble ou un lotissement doté d'une antenne collective, celle-ci doit être compatible avec la réception des signaux numériques. Avant d'entreprendre des achats contactez votre syndic ou gestionnaire.

Pour ceux qui habitent une maison, dans de rares cas, vous devrez peut-être réorienter ou changer votre antenne.

Des aides financières et techniques

Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous conditions de ressource : une aide de 25 € maximum pour adapter son installation, une aide à l'antenne de 120 € maximum. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide à la parabole de 250 € maximum. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Enfin, une aide technique à l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %. Adressez-vous au centre d'appel* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de l'une de ces aides.

		Pour recevoir + de chaînes par abonnement
Avec une antenne râteau ou intérieure	Un adaptateur TNT externe branché sur la prise Péritel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée suffisent pour recevoir les 19 chaînes gratuites.	LES CHAINES CANAL+ TNT NUMERIC TNTOP
Avec une parabole	* orientée sur le satellite Astra et couplée à un adaptateur. * orientée sur le satellite AB3 et couplée à un adaptateur.	LES CHAINES CANAL+ CANALSAT Bis orange
Avec une box ADSL, le câble ou la fibre optique	Les chaînes gratuites de la TNT sont incluses dans l'offre TV de l'abonnement. Si votre immeuble est raccordé au réseau câblé, et fait l'objet d'un accord collectif avec Numéricable, les chaînes gratuites de la TNT sont déjà accessibles sans abonnement avec un décodeur Numéricable, et progressivement avec un adaptateur TNT.	SFR neufbox Bbox free DARTY BOX orange free numericable

* Renseignez-vous auprès du gestionnaire de votre immeuble pour savoir ce qu'il faut faire dans ce cas pour recevoir la TNT sans abonnement.

« Tous au numérique » a mis en place de nombreux outils d'information. L'Info Mobile, en tournée dans la région, passera ainsi près de chez nous et les guides « tous au numérique » répondront à vos questions. Le site Internet www.tousaunumerique.fr et le centre d'appel ouvert du lundi au samedi de 8 h à 21 h complètent le dispositif. Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides !

* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h*



Page accueil



Cliquer sur le nom de votre commune ou sur la photo

La communauté de Communes du Pays de Plouay s'est dotée d'un site internet :

<http://www.cc-plouay.fr>

Onglets pour explorer les compétences de la CC

Actualités générales

DECHETTERIE DE BUBRY

Horaires

DECHETTERIE DE PLOUAY

Horaires

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Ouverture du lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le vendredi 16 h Fermé le Samedi

ECOLE DE MUSIQUE

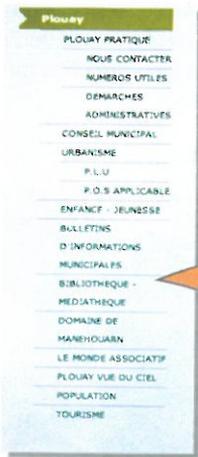
Nouveauté : Atelier Chansons pour adultes

Retrouvez toutes les informations pratiques

Un territoire comme celui de la **Communauté de communes** se devait de se doter d'un tel **outil de communication** pour répondre aussi bien à la demande des administrés des six communes qu'à celle des internautes extérieurs à notre territoire mais ayant besoin de se renseigner sur celui-ci.

Ce site intercommunautaire dispose d'un espace intercommunal (il vous sera présenté dans le prochain Bulletin d'Informations de la Communauté de Communes) mais il offre aussi à chaque commune un espace propre.

Première page «Plouay»



Cet espace vous donne accès à de nombreux renseignements pratiques sur votre commune et la vie au quotidien

Actualités de Plouay

- QUELQUES CONSEILS D'AUTOMNE POUR UN JARDIN EQUILIBRE ET NATUREL !
- RESTAURATION SCOLAIRE EN LIGNE LES MENUS NOVEMBRE & DECEMBRE 2009
- CHEQUE SPORT Vous avez entre 16 et 18 ans en 2010 ? Profitez du chèque sport
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
- PU & FOYER PLANNING NOVEMBRE 2009
- BABY-SITTING INFO PU

Sélectionnez une rubrique au choix pour avoir accès aux informations

Diagnostic des installations d'assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif, SPANC, de la Communauté de Communes de la Région de Plouay a jusqu'au 31 décembre 2012 pour contrôler les 3800 installations d'assainissement non collectif présentes sur son territoire. Ce diagnostic confié à la SAUR débutera au premier trimestre 2010 par la commune de Plouay comme l'a décidé le tirage au sort effectué le 25 novembre dernier.



La loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques définit ainsi les missions du SPANC : « Pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, les communes assurent le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Cette mission de contrôle est effectuée soit par une vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans, soit par un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les autres installations, établissant, si nécessaire, une liste de travaux à effectuer. »

L'assainissement non collectif : qu'est-ce que c'est ?

Les eaux utilisées pour satisfaire les besoins domestiques deviennent des « eaux usées », qui ne peuvent être rejetées dans le milieu naturel sans avoir été collectées et épurées. C'est le rôle de l'assainissement. L'assainissement non collectif permet de traiter sur son terrain les eaux usées de l'habitation dans les zones rurales à habitat diffus. Votre installation d'assainissement non collectif doit être bien conçue et correctement réalisée pour un traitement efficace et sans problème. Les contrôles, ou diagnostics, rendus obligatoires par la loi sur l'eau de 1992, ont pour but de garantir cette efficacité et en conséquence la qualité des eaux rejetées dans la nature. Il s'agit donc de préserver la qualité des eaux de surface et celle des nappes phréatiques, de préserver la qualité de notre environnement.

Déroulement des contrôles

Vous serez informés par courrier de la venue de l'agent de la SAUR dont vous devez faciliter l'accès aux installations (article 1331-11 du code de la santé publique). Lors de ce contrôle, l'agent de la SAUR établira un diagnostic de votre installation et un avis vous sera ensuite adressé (acceptable : bon fonctionnement de l'installation / acceptable avec réserves : installation à améliorer / non acceptable : installation polluante). Dans les deux derniers cas, un état des dysfonctionnements sera établi et le propriétaire du terrain, responsable de son bon fonctionnement, aura quatre ans pour mettre son installation en conformité.

Des réunions d'information seront proposées auxquelles vous serez invités par un courrier individuel et nominatif. Y assister permettra de recevoir toutes les informations nécessaires et de poser vos questions.



Journées du patrimoine : spectacle « Le Douët »

20 Septembre 2009

Dans le cadre des **journées du patrimoine 2009**, la municipalité a proposé un spectacle gratuit autour du lavoir du château de Manehouarn. Le public ne s'y est pas trompé et s'est déplacé massivement pour assister à ce spectacle haut en couleur ! Les lavandières de la **compagnie Michjo** de Riantec s'en sont donné à cœur joie dans ce spectacle recréant l'ambiance si caractéristique qui régnait autour des lavoirs d'autrefois... Un temps superbe, le cadre magnifique de ce petit coin de verdure, la qualité de jeu des comédiennes ont fait de ce spectacle une incontestable réussite.



Contes à la Bibliothèque : Sorcières et Ogre à l'honneur

28 Octobre 2009



Frissons garantis à la Bibliothèque avec les conteuses de l'association lorientaise « **Il était une fois** ». Le thème retenu pour cette séance était en effet celui des ogres et des sorcières, thème fort prisé par les enfants à cette époque de l'année.

Exposition sur le chocolat à la Bibliothèque

Octobre 2009

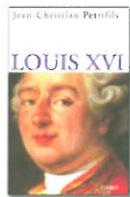
Cette exposition réalisée par **Dominique et Chantal Richard** a permis à chacun (petits et grands) de tout savoir sur le chocolat. Les panneaux offraient une information synthétique sur les origines, les lieux de production du cacao, les processus de fabrication du chocolat. De nombreux objets liés au chocolat complétaient l'exposition : objets publicitaires, images, chocolatière etc. **Monsieur Le Mouellic** du magasin **O Délices** a gracieusement prêté divers moules à chocolat qui n'ont pas manqué d'étonner les enfants. Une vingtaine de classe ont bénéficié d'une visite guidée de l'exposition et une animation « raconte-tapis » était réservée aux plus petits. Comme il se doit, la visite se clôturait par une dégustation de chocolat pour le plus grand plaisir des papilles...



Les coups de cœur de nos bibliothécaires

Louis XVI

de Jean-Christian Petitfils
Edition Perrin



Coup de cœur Sylvain Nignol

Jean-Christian Petitfils signe ici une biographie remarquable de Louis XVI, loin de l'image caricaturale du roi qui est en trop souvent faite. L'ouvrage nous replonge au cœur du règne de 1774 à la mort du roi en 1793. Le travail impartial de l'historien nous éclaire de manière précise sur cette France de la fin du XVIIIème siècle qui précède la Révolution française. On y découvre un roi intelligent et cultivé, passionné par la marine et les grandes découvertes. Louis XVI était de tempérament secret, parfois faible et surtout guidé par une grande dévotion et finalement prisonnier d'une éducation traditionnelle. Cela l'a conduit à commettre des erreurs dans son appréciation de la situation à l'heure où la Révolution prenait le relais de l'Ancien Régime, erreurs qui le conduiront à l'échafaud le 21 juin 1793. Rappelons pour mémoire qu'à l'issue de son procès, la mort du roi ne fut votée qu'à une seule voix de majorité...

Le taureau bleu

de Coline Promeprat
Edition Didier jeunesse



Coup de cœur de Maïka Gallou

Pour écrire ce magnifique album, Coline Promeprat s'est inspirée du conte breton de Jean Markale à qui elle rend hommage. C'est l'histoire de la petite Ysole qui maltraitée par sa marâtre, trouve du réconfort dans l'étable auprès de son ami, le mystérieux taureau bleu. L'animal lui prodigue de sages conseils et lui fournit de la nourriture jusqu'au jour où la marâtre découvre le secret d'Ysole et décide d'emmener le taureau à la boucherie. La fillette et le taureau décident de s'enfuir. Au cours de leur périple, ils traversent trois forêts merveilleuses aux feuilles de bronze, d'argent et d'or qu'il ne faut surtout pas toucher sous peine de malheur. Ce véritable parcours initiatique aboutit sur l'envol de la petite Ysole, enfin libérée. Cette histoire pleine de magie et de fantastique est ponctuée de moments forts et émouvants qui nous invitent à la réflexion sur la solidarité et l'amitié.

Le Cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates

de Mary Ann Shaffer et Annie Barrows

Coup de cœur de Annie Graignic

Le Cercle littéraire des Amateurs d'épluchures de patates est un Roman original et excentrique à l'humour anglais. Il se situe à la fin de l'occupation allemande à l'île de Guernesey. L'auteur résidant à Londres et les habitants de l'île, membres du Club de lecture, racontent leur vie quotidienne pendant l'occupation et après, en échangeant des lettres, remplis d'humour, d'humanité et de tendresse.



Détente et convivialité aux Gîtes du Domaine de Manehouarn

C'est toute l'année que nous accueillons un large public, enchanté par le cadre exceptionnel du Domaine et la convivialité qu'offrent les gîtes, par la souplesse de leurs formules.

Vous ne pouvez héberger chez vous, famille ou amis de passage : n'hésitez pas nous contacter, nous envisagerons ensemble un séjour en chambre ou appartement.

Tout au long de l'année les gîtes vous hébergent aussi pour vos événements familiaux : anniversaire, mariage, cousinade, baptême, départ en retraite... avec le traiteur de votre choix.

NOS DERNIERS SÉJOURS :

. Fidélité des clubs nationaux de canoë kayak, des amateurs de vélos, des professionnels, des triathlètes, des randonneurs à pieds, à cheval ou à dos d'âne, des pêcheurs et chasseurs, d'étudiants du CREPS, clubs de karaté

. Accueil de musiciens du Festival Interceltique, des coureurs de la Finale de Slalom de voitures...

. Déplacements professionnels, hébergement de stagiaires ou de salariés d'entreprises

. Formations d'assistantes maternelles, de professeurs de gymnastique volontaire, réunions commerciales et accueil de séminaires

. Etablissements spécialisés

L'équipe du gîte est à votre disposition toute l'année, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

PRATIQUE :

- . Le gîte d'étape et de séjour : 39 personnes. Nuitée ou plus en gestion libre / ½ pension / pension / petit-déjeuner / forfait week-end
- . 6 appartements de 2 à 6 personnes : 22 personnes. Location à la nuitée ou semaine
- . 1 salle de réunion de 30 personnes

Pour nous contacter : ☎ 02 97 33 05 93

@mail : gites-plouay@sagemor.fr

Site : www.gites-plouay.com

www.sejour-morbihan.com



Nous avons passé un séjour charmant, calme et agréable !



Super ! Merci pour l'accueil. Etape très agréable pour chevaux et cavaliers.



Un accueil chaleureux, un parc magnifique, un hébergement de qualité : un séjour exceptionnel.



Un accueil chaleureux, un parc magnifique, un hébergement de qualité : un séjour exceptionnel.



Les appartements sont tops, la déco est très soignée...



Gîte spacieux, chambres confortables, très propres, que du bonheur..!



Merci pour tout, c'était trop bien... !



La déco actuelle est très soignée !



J'ai beaucoup aimé ce séjour chez vous et la randonnée à dos d'ânes.



La soirée de mes 40 ans restera pour moi un excellent souvenir ici dans votre gîte.



Le gîte est très confortable et très bien équipé. Séminaire Crédit Agricole Plouay



Séjour très agréable dans votre gîte, accueil très chaleureux, nous garderons un bon souvenir.

Plouay, Manehouarn et la famille de Pluvié : une histoire intimement liée

Manehouarn fut la propriété de la **famille de Pluvié** du début du XVI^{ème} siècle jusqu'en 1985, année où le comte **Henri de Pluvié** vendit le domaine à la commune de Plouay.

La noblesse d'autrefois se contentait de « vivre noblement », c'est-à-dire de faire fructifier son patrimoine au travers de la perception des fermages. Les Pluvié étaient en effet propriétaires de nombreuses fermes et bois. La surface totale de leurs propriétés avoisinait les 3200 hectares sur la commune de Plouay. A cela s'ajoutait également la tradition de servir l'Etat en embrassant la carrière des armes. C'est ainsi que, pour ne citer que lui, le constructeur du château actuel (datant de 1758) Jean- Toussaint de Pluvié (1723 - 1763) fut capitaine de cavalerie au régiment de Clermont-Tonnerre.

Elite traditionnelle de la société d'Ancien Régime, la noblesse conserve son prestige bien au-delà de la Révolution française. Nous en voulons pour preuve la transmission quasi ininterrompue du mandat de maire de Plouay au sein de la famille de Pluvié de 1817 à 1935.

Après plusieurs années de recherche et de rencontres fructueuses avec notamment Jehan-Yves, Philippe et Hubert de Pluvié, ainsi que Mr et Mme du Boberil, nous sommes heureux de publier les portraits des comtes de Pluvié qui furent maires de Plouay.



Le château vers 1900



Auguste de Pluvié (1780 – 1836)

Auguste de Pluvié atteint l'âge de neuf ans lorsque l'Ancien Régime cède la place à la Révolution française. La tradition familiale rapporte que Cadoudal chercha asile au château de Manehouarn, très probablement en 1793, à l'époque très sombre de la terreur. Mais il ne fut pas possible de le cacher, car les Pluvié hébergeaient déjà un prêtre réfractaire dans une cachette secrète du château. On invita alors Cadoudal à traverser le domaine de Manehouarn en toute sûreté afin qu'il puisse se diriger vers le Finistère tout proche. Les soldats républicains recherchaient activement le chef chouan et le château de Manehouarn fut perquisitionné. Lors de cette perquisition, la comtesse de Pluvié fut traitée de manière peu respectueuse par des soldats manifestement ivres, ce qui la fit répliquer de manière véhémement en leur rétorquant qu'elle n'était pas une « poulette ».

Auguste de Pluvié devient maire de Plouay en 1817 et ce jusqu'à son décès en 1836. Il succède ainsi au comte du Botdéro (châtelain de Kerdrého et maire de Plouay de 1811 à 1817). Napoléon est définitivement battu à Waterloo en 1815, la monarchie est restaurée en France au profit de Louis XVIII. La noblesse accueille donc la restauration avec joie et est invitée à reprendre sa place au sein de la société après la tourmente révolutionnaire. Il est à noter qu'Auguste de Pluvié fut également conseiller général du canton de Plouay.



Fortuné de Pluvié (1810 – 1882)

Fils d'Auguste, Fortuné de Pluvié succède à son père à la tête de la municipalité de Plouay de 1836 à 1840 et de 1869 à 1881. Les délibérations municipales de 1869 font référence à l'élection de Fortuné de Pluvié. Il y est précisé que le nouveau maire dut prêter serment de fidélité à l'empereur Napoléon III, comme il était d'usage à l'époque. Il fut également conseiller général du canton de Plouay. C'est Fortuné de Pluvié qui créa le fameux vautrait de Manehouarn. La meute de feu le comte de Fournas, châtelain de Kerdrého, fut réunie à celle de Manehouarn en 1854 pour former cet équipage célèbre, aussi appelé « Rallye Camors ». Le vautrait de Manehouarn chassait le loup et le sanglier, et ce de 1854 à 1907. La chasse, et la vènerie en particulier, furent une grande passion pour la famille de Pluvié et la vallée du Scorff a peut-être conservé l'écho des joyeuses menées du vautrait de Manehouarn chassant le sanglier en forêt de Pontcallec. Egalement violoncelliste de talent, Fortuné de Pluvié se produisait dans les salons parisiens qui l'accueillaient et il possédait un violoncelle de grande valeur fabriqué au début du XVIII^{ème} siècle par le célèbre luthier italien Stradivarius. La tradition familiale rapporte un fait bien étrange au sujet du comte Fortuné de Pluvié. Artiste dans l'âme, cet homme n'avait pas la réputation d'un dévot. Aussi, peu de temps après son décès, une femme en costume traditionnel se présenta à Manehouarn et rencontra la comtesse occupée à son ouvrage pour la prier de faire dire des messes pour le repos de l'âme de son défunt mari. Cette femme ne voulut pas dire qui elle était, elle précisa juste qu'elle venait du Dor Hir (lieu situé sur la route qui reliait autrefois Plouay à Hennebont). Chose curieuse, bien que les domestiques du château s'affairassent à l'extérieur du château, ils ne virent pas l'étrange personnage en discussion avec la comtesse...



La famille de Pluvié en costumes bretons - on reconnaît au centre Auguste de Pluvié portant un costume du pays pourleth.



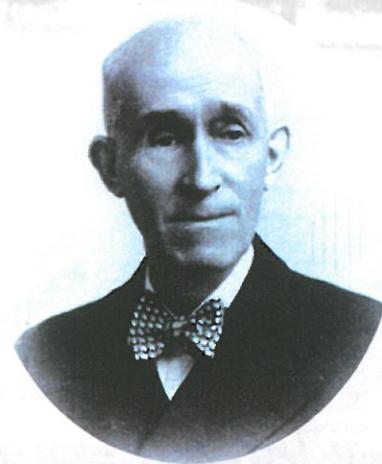
Fortuné de Pluvié (à gauche) et son violoncelle.



Auguste de Pluvié (1843 – 1925)

Auguste de Pluvié est élu maire de Plouay en 1881 et conserve son mandat jusqu'à son décès en 1925. Il fut également conseiller général du canton de Plouay et même à une époque vice-président du Conseil général du Morbihan. Homme travailleur et doté d'un caractère très affirmé, il possédait le sens des responsabilités ce qui lui permettait de travailler conjointement à la gestion de son domaine et à ses fonctions d'élu. La bibliothèque du château abritait son bureau. Malgré les outrages du temps, cette pièce conserve encore toute sa beauté. Durant son très long mandat, des événements nationaux et internationaux ont des répercussions au niveau local : la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, la terrible première guerre mondiale avec son cortège de deuils, de réquisitions... C'est également à la toute fin de son mandat que sera entrepris le projet de reconstruction du clocher.

A l'image de son père, Auguste de Pluvié était également un passionné de vènerie et ce jusqu'en 1907, année où il cessa définitivement de chasser à courre.



Jacques de Pluvié (1875 – 1947)

Jacques est le dernier comte de Pluvié à siéger comme maire de Plouay. Comme le veut la tradition, il succède à son père au décès de celui-ci en 1925. Mais déjà la société rurale se transforme et les mentalités commencent à changer. La guerre a mis fin à l'autarcie des campagnes françaises. Elle a également permis un brassage des populations et donc la transmission d'idées nouvelles. Les moyens de transports se développent, la langue française et l'instruction progressent. C'est ainsi qu'aux élections municipales de mai 1935, Jacques de Pluvié est battu par Pierre-Marie Le Floch. Dans le secret de l'isolement, les plouaysiens désavouent le châtelain le plus influent de Plouay.

A partir de 1935, le comte Jacques de Pluvié mène essentiellement une existence de châtelain jusqu'à son décès en 1947. A partir de cette date, seules résideront au château sa veuve née Isabelle Faure - Deligny (1881 – 1969) et l'une de ses enfants : Melle Marguerite de Pluvié (1914 – 1998) qui résidera à Manehouarn jusqu'en 1985, année de la vente du domaine.

Dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine, nous souhaitons restaurer le bélier hydraulique du château de Manehouarn. A cet effet, nous recherchons des témoignages sur l'histoire du château et de ce bélier.

Contactez Sylvain Nignol à la Bibliothèque - Tél. 02 97 33 11 94 - e.mail : bibliotheque.plouay@wanadoo.fr



Langue Bretonne

Prénoms et noms de famille dans la toponymie de Plouay



PONT BELLEC : Belec c'est le prêtre (le pont « des trois recteurs » n'est pas très loin). C'est peut-être un nom de famille qui aurait donné son nom à ce pont. Beleg c'est baeleuc en moyen breton, et c'est belog en gallois.

PONT KERGO : Go, gov (patronyme Le Goff) c'est le maréchal ferrant, goff en moyen breton. On a donc : le village du maréchal ou le village des Le Goff. Terme qui apparaît près de deux cent fois en toponymie. Voir Gouelo.

PONT SIMON : Simon est issu de l'hébreu shimo'n « Dieu a entendu » par le grec simôn. Rappelons-nous Simon Pierre, le premier apôtre. Utilisé plus de trente fois en toponymie.

PATRENEAU : On peut envisager un Prat Heno (nom de famille venant de hen, ancien, senex en latin. Ce serait alors : « la prairie de Héno »). La prononciation des bretonnants orienterait plutôt vers Prat tenav, soit « prairie maigre ». Mais c'est plein de sources... Faut-il retenir tenou, nom formé à partir de gnou, « fameux » ? On a en effet Pratenaou en 1661 en Locunolé...

RESTAVY : On a un composé rest (demeure) + davy, forme bretonne de l'hébreu David, bien-aimé. Rest+Davy a donné ici Restavy comme en Priziac Loc+Davy a donné Loctavy. Dès 1457, il y avait un Quoetdavid à Locunolé (29).



RESTERGAL : Gall c'est l'étranger à la Bretagne ; on peut dire : la demeure de l'étranger, ou plus vraisemblablement : la demeure des Le Gal. Pareillement : Guernegal en Berné ou Porh-er-Gal en Silfiac.

RESTERVEL : C'est rest+ hervel. Herval suppose un haermael, haer signifiant beau (comme Kaer) et mael signifiant prince. On a ainsi Stangervel en Mellac en 1683. Restervel : demeure des Haermael.

RESTURIEN : Urien vient du vieux breton urbien formé de urb (héritier) et de gen (naissance). On a Lannurien à Coray (29) en 1540. Resturien en Plouay c'est donc la demeure des Urien.

RUGONAN : On a ici run (hauteur) et conan nous venant du vieux breton con (chien, loup, guerrier) - Voir Coetcon en Guénin-. On aurait donc la hauteur de Conan. Ce Conan entre en composition dans plus de cent lieux-dits.

STANG VAQUER : S'écrivait Stang Varquer en 1870. Varquer c'est « marquer muté ». Le marquer c'était celui qui faisait les pesées d'or ou d'argent en march, unité de masse (8 onces). Ce nom est devenu par la suite nom de famille. Donc : l'étang de Marquer.

TY HENRY : On aura compris : la maison d'Henry ; voir Henry à Mane Henry.

TY MARREC : la maison du chevalier, ou de la famille Marrec ; voir Kermarrec.

Añvoù bihan-Añvoù familh barzh lec'hañvadur Ploue



Pont Bellec : « Bellec » amañ 'zo èl rezon ar beleg (n'eo ket forzh pell ac' halemañ « pont an tri ferson »). Marse eh eus amañ anv ur familh. Beleg: baeleuc er c'hrennvrezhoneg, belog e kembraeg.

Pont Kergo : “go, gov” (Le Goff an anv-familh) a zo ar “maïchal”. Ben eno e sinifia : kêr ar maïchal pe kêr re Le Goff. Da dostaat doc'h Gouelo.

Pont Simon : Dont a ra ag an Hebraeg « shimo'n » : Doue en deus klevet, dre ar Gresianeg Simon. Dalc'homp soñj a Simon Pier, mestr an Apostoled. Implijet oc'h penn 30 gwezh e lec'hañvadur.

Prateneau : Moian zo soñjal ba' Prat Heno (Hen = senex = ancien, èl ba' Hen-bont, le vieux pont). Get bretoned ar c'hornad, vez klevet « pratenav » = prad treut. Mes setu : bout eh eus ur bochad mamenoù... Pratenaou 'vez kavet ivez barzh Lokunole e 1661.

Restavy : Rest + Davy, demeurañs + David, mab Salaün ; berraet emma daet da vout Restavy, èl m'o deus Loc + Davy gwraet Loctavy e Prijeg. Er blez 1457 e oa Quoetdavid barzh Lokunole.

Restergal : Gall a dalv estranjour e brezhoneg. Moian 'zo soñjal : “demeurañs an estranjour”, pe kentoc'h : demeurañs ar re Ar Gal. (Guernegal ba' Berné, Porh-er-Gal ba' Silieg).

Restervel : Amañ hon beus « rest » hag « hervel », hennañ é tont ag un Haermael kozh a sinifia “priñs brav” – Chomlec'h neuzen ar re Haermael (m a droa da v, èl mamm, ar vamm).

Resturien : Ag ar brezhoneg kozh e ta Urien, urb (heritour) ha gen (ganedigezh). Resturien Ploue a dalv neuze: chomlec'h ar re Urien.

Rugonan : Amañ hon beus Run = motten, ha Conan a za a “con” (ki, bleiz, brezelour). Ba' Gwenin e kaver Coetcon. Neuzen : krapenn Conan.

Stang Varouer : Skrivet else e 1870. Varquer zo “marquer” kemmet m/v. Ar « marquer » a oa e labour poueziñ an aour pe an argant. Daet da vout goude un anv-familh.

Ty Henry : An den en do komprenet : ti Henry. Sellout doc'h Mane Henry (kannadig n°37)

Ty Marrec : Ti ar marc'heg, pe ti ar re Marrec (kannadig n°39).

Expression "Plouay ensemble"

Cette fin d'année est l'occasion pour nous, élus de Plouay Ensemble, de faire un point sur les dossiers et les chantiers de 2009.

Conformément à nos engagements, nous avons travaillé avec dynamisme pour faire avancer notre commune avec quatre idées directrices : la maîtrise de la dépense publique, l'écoute des Plouaysiens, la concertation avec tous lors de la mise en place des projets et la prise en compte du développement durable.

Cette méthode vous permet d'être impliqués dans les projets que nous présentons, et nous permet, à nous élus, de mieux répondre à vos attentes quotidiennes : ainsi êtes-vous associés aux décisions qui vous concernent directement.

Vous le savez, nous attachons un intérêt tout particulier à l'enfance et à l'éducation. Le multi-accueil, qui accueillera les petits, a commencé à sortir de terre à côté de la salle des fêtes à Bécherel. L'enveloppe définitive pour ce projet se monte à 1 470 000 € H.T. et nous avons été vigilants, tout le long de son élaboration, pour que soient pris en compte les aspects environnementaux et les économies d'énergie. C'est pourquoi cette structure sera en ossature et bardage bois, avec une toiture végétalisée, des récupérateurs d'eaux, le chauffage sera assuré par des pompes à chaleur et l'eau sera chauffée par des panneaux solaires. Toujours pour les enfants, de nouveaux jeux ont été installés à Manehouarn (au regard de leur utilisation, ils semblent donner toute satisfaction) et le bâtiment du centre de loisirs est en cours d'agrandissement. 50m² supplémentaires vont permettre un meilleur accueil des enfants.

2009 a également été riche en matière de travaux. En campagne, nous avons continué notre programme de voirie rurale pour mieux desservir l'ensemble du territoire communal. Nous avons également effectué la sécurisation du carrefour de Pen-er-Prat avec l'expérimentation d'un rond-point, en accord avec les riverains. En agglomération, chacun a pu constater les aménagements sécuritaires réalisés aux entrées de la ville. A l'entrée en venant d'Arzano, rue des Acacias, un plateau ralentisseur et un giratoire ont été installés. De même sur la route de Kernascléden, la rue Neuve a été dotée de 2 plateaux pour casser la vitesse et sécuriser la sortie des riverains. De gros travaux ont été entrepris rue de Kreis er Lann et rue de Kreis er Prat. Cette dernière est aujourd'hui en sens unique et nous l'avons dotée d'un cheminement piétons et cyclistes. En début d'année nous avons aménagé l'entrée de la route de Lorient et le parking de la grotte. Dans ce secteur un gros chantier nous attend pour 2010. Nous souhaitons refaire l'ensemble de l'entrée sud de Plouay, du carrefour de La Poste, à l'entrée de Kerfetan. Plusieurs projets seront étudiés et soumis aux riverains lors de réunions de quartier qui se dérouleront au premier semestre. Les sportifs n'ont pas été oubliés : réfection de l'éclairage du gymnase, nouvel enrobé sur le parking et filets pare-balls sont venus améliorer le complexe sportif. De même, sur la salle de Kerveline d'importants travaux d'étanchéité et d'isolation ont été réalisés au printemps dernier pour 142 000 € H.T. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de bonheur et de réussite pour 2010.

Les élus de Plouay Ensemble



Expression "Plouay pour tous"

Fin novembre, Plouay pour Tous a remis en mairie son projet de développement durable, Agenda 21.

Les projets évoqués lors de la campagne des Municipales 2008 ont servi de base au travail que l'équipe a mené tout au long de l'année 2009. Les 10 grands domaines d'action retenus représentent une première étape que nous soumettons aux Plouaysiens pour enrichir et construire le projet de développement durable de la commune. D'autres pistes, issues des différentes réflexions mises en œuvre, seront développées dans le cadre du projet.

Présenté à la Presse le 23 novembre, voici le projet dans ses grandes lignes :

- . Préserver la biodiversité.
- . Protéger les nappes d'eau, les rivières.
- . Opter pour des coulées vertes et quartiers verts.
- . Miser sur un approvisionnement local.
- . Se tourner vers des bâtiments économes en ressources.
- . Développer les transports durables.
- . Réduire les déchets.
- . Eco-gérer et acheter responsable.
- . Promouvoir l'emploi et l'économie solidaires.
- . Associer tous les acteurs de la commune.

Complémentairement aux économies d'énergie, il sera utile de privilégier la géothermie et les chaudières à combustibles issus des productions

locales et nationales (bois, paille,...). Les logements collectifs ainsi que les bâtiments communaux sont autant de volumes potentiels à chauffer sans recourir au pétrole, au gaz ou à l'électricité dont on sait qu'elle est essentiellement d'origine nucléaire.

Dans le domaine des déchets, une baisse importante des emballages est réalisable à court terme, directement dans les commerces. Par ailleurs, piles, bidons d'huile, peintures, pinceaux, emballages et chiffons souillés doivent être collectés séparément car ce sont des DID, Déchets Industriels Dangereux.

Autre ambition qui nous tient à cœur, la création de jardins familiaux communaux. Lieux d'échanges et de convivialité, de productions respectueuses de l'environnement, les jardins familiaux sont aussi l'assurance de se nourrir de façon variée et qualitative. De plus, les budgets des familles s'en ressentiront favorablement.

Le projet de développement durable de Plouay pour Tous veut être un fil conducteur de la politique locale. Nous le remettons en mairie afin que la commission Développement Durable conduite par André Kervéadou s'en saisisse et l'exploite au mieux des intérêts des Plouaysiens et ... de nos descendants.

A suivre dans le Pince sans Rire.

Les élus de Plouay pour Tous

plouaypourtous@yahoo.fr
 Blog : plouaypourtous.over-blog.com

Les Fêtes de Plouay 2009

Jeudi 20 Août



Les préparatifs avec les bénévoles agriculteurs et les services techniques municipaux qui assurent la mise en place de la sécurité



Préparation du ravitaillement pour 3 300 participants



Les camping-caristes sont au rendez-vous, toujours aussi nombreux et accueillis par le Comité des Fêtes et la Municipalité dans l'aire des services Techniques de la ville.



Vendredi 21 Août



Les dernières inscriptions aux randonnées



Les marcheurs ont soif !



623 pédestres au départ



Les VTT à pieds d'œuvre



La remise des prix aux cyclosporitifs



Animation musicale au ravito de Ploerdut



Tous en piste au vélodrome !



Samedi 22 Août



Albert Guillemot vice-président du comité des fêtes et les bénévoles déjà prêts pour le départ des courses...



Le podium : 1er Laurent Pichon (VCP Lorient) 2ème Yann Guyay (Super Sport.35) 3ème Sylvain Cheval (VCP Lorient)



Le podium : 1ère Emma Pooley (CWT) 2ème Marianne Vos (DSB) 3ème Emma Johansson (RSC)



La remise des prix du concours de boules par Jean Remy Kervarrec (Conseiller Général).



Le défilé humoristique a été très apprécié.



Dimanche 23 Août



Le village des partenaires.



Patrick Fernandez (président du Comité des Fêtes) avec les majestés



Beaucoup de monde autour de la ligne d'arrivée



Pendant la course dans la côte de Ty Marrec



Jean-Yves Tranvaux (organisateur du Grand Prix) et le vainqueur Gerrans



Le podium : 1er Simon Gerrans (CTT) - 2ème Pierrick Fedrigo (BBO) 3ème Paul Martens (RAB)



Merci et félicitations à toutes et à tous !

Du 01 juin 2009 au 30 novembre 2009

Naissances :

JUIN

05.06.2009 : Sylia, Régine MICHAUX--LOUIS
08.06.2009 : Raphaël ROBIN-LE FLOCH
20.06.2009 : Manon, Nathalie, Charlène, Mélinda DARAGON
24.06.2009 : Enzo BELLOM

JUILLET

01.07.2009 : Mona, Marie NOURY
13.07.2009 : Elliott ROUSSEL
18.07.2009 : Manon COURTET
28.07.2009 : Hugo, Baptiste, William SERRIERE
28.07.2009 : Klervi BERNEDE
29.07.2009 : Hugo RIBEIRO- - DEMORE

AOUT

01.08.2009 : Titouan ALVADO
17.08.2009 : Mandy, Vanessa GRAGNIC
29.08.2009 : Emma LE GRAND

SEPTEMBRE

02.09.2009 : Madisone, Emmy HOARAU- -BELLON
04.09.2009 : Lilly, Marie, Nicole ANTOINE
17.09.2009 : Baptiste, Jean, Franck CAIROU
17.09.2009 : Nolann, Christian, Roland, Ghislain LAPORTE
22.09.2009 : Hafsa, Chaïma, Khaddija LEGHZALI
25.09.2009 : Léa, Marie-Hélène JOUAN- -GUILLEMOT

OCTOBRE

12.10.2009 : Norah, Morgane GOURLAY- -PHILIPPE
14.10.2009 : Leïa, Marylou, Olga LE NOUEN
21.10.2009 : Gabriel LE NY

NOVEMBRE

25.11.2009 : Loanne GRAGNIC
26.11.2009 : Dylan LE BRIZOUAL

Mariages :

JUIN

13.06.2009 : Cédric GERGAUD et Martine, Raymonde, Marcelle LOUYS
27.06.2009 : Sébastien FICHOU et Sabrina, Michelle, Roselyne DRIANO
27.06.2009 : Vincent, Gilles, Laurent RUBENS et Mariane, Capucine LENIER

JUILLET

25.07.2009 : Laurent LE MOUPELLIC et Myriam BRUSTIEC

AOUT

08.08.2009 : Jean-Christophe, François, Georges BLAZY et Aurélie, Marie, Cécile LE GALLO

SEPTEMBRE

26.09.2009 : Thomas LEJARS et Sandrine RIGOT

Décès :

JUIN

02.06.2009 : Pierre, Raoul, Félicien ROCHER, 71 ans
04.06.2009 : Odile, Mary, Louise LE LAMER, veuve HARNAY, 75 ans
08.06.2009 : Charles, Louis LE PABIC, 95 ans
18.06.2009 : Joseph, François, Marie PHILIPPE, 76 ans

JUILLET

19.07.2009 : Jean LE DANVIC, 82 ans
26.07.2009 : Jeanne, Anne, Marie, Louise LE MOING veuve ROPERT, 97 ans
30.07.2009 : Marie, Joséphine LE DIMET veuve BURBAN, 96 ans

AOUT

01.08.2009 : Julienne, Andrée MIGEON, veuve DE MONTI, 94 ans
08.08.2009 : Jean, Désiré, Pierre FOULGOC, 87 ans
19.08.2009 : Florence, Joséphine LE GAL épouse LE ROUZO, 45 ans
19.08.2009 : Pierre, Marie CADO, 82 ans
19.08.2009 : Augustin, Jean, Marie TENNIER, 78 ans
21.08.2009 : Suzanne, Pierrette, Louise LE MOUEL, épouse LE GAL, 77 ans
26.08.2009 : Arnel, Roger, Yolande, Marie NIZAN, 57 ans
26.08.2009 : Monique, Régine DAMOUR, épouse AUDIC, 77 ans
29.08.2009 : Mathis, David KIRION, 26 mois
29.08.2009 : Roger, Honoré LE BAIL, 75 ans
31.08.2009 : Jean LE POCHAT, 88 ans
31.08.2009 : Jean-François LE QUELLENEC, 29 ans

SEPTEMBRE

01.09.2009 : Suzanne, Barbe, Emma FORLOT, veuve MOISAN, 85 ans
04.09.2009 : Gilbert, Félicien JAN, 51 ans
04.09.2009 : Roger, Vincent LE PADELLEC, 82 ans
10.09.2009 : Michel, Joseph, Yves LE GARREC, 66 ans
23.09.2009 : Gabrielle, Léone CRESTEY, veuve BOUGANT, 88 ans
28.09.2009 : Alain, Joseph TANGUY, 53 ans
30.09.2009 : Gabriel, Georges, Henri DEBESSE, 89 ans
30.09.2009 : Serge, Patrick, Dominique VILLAIN, 60 ans

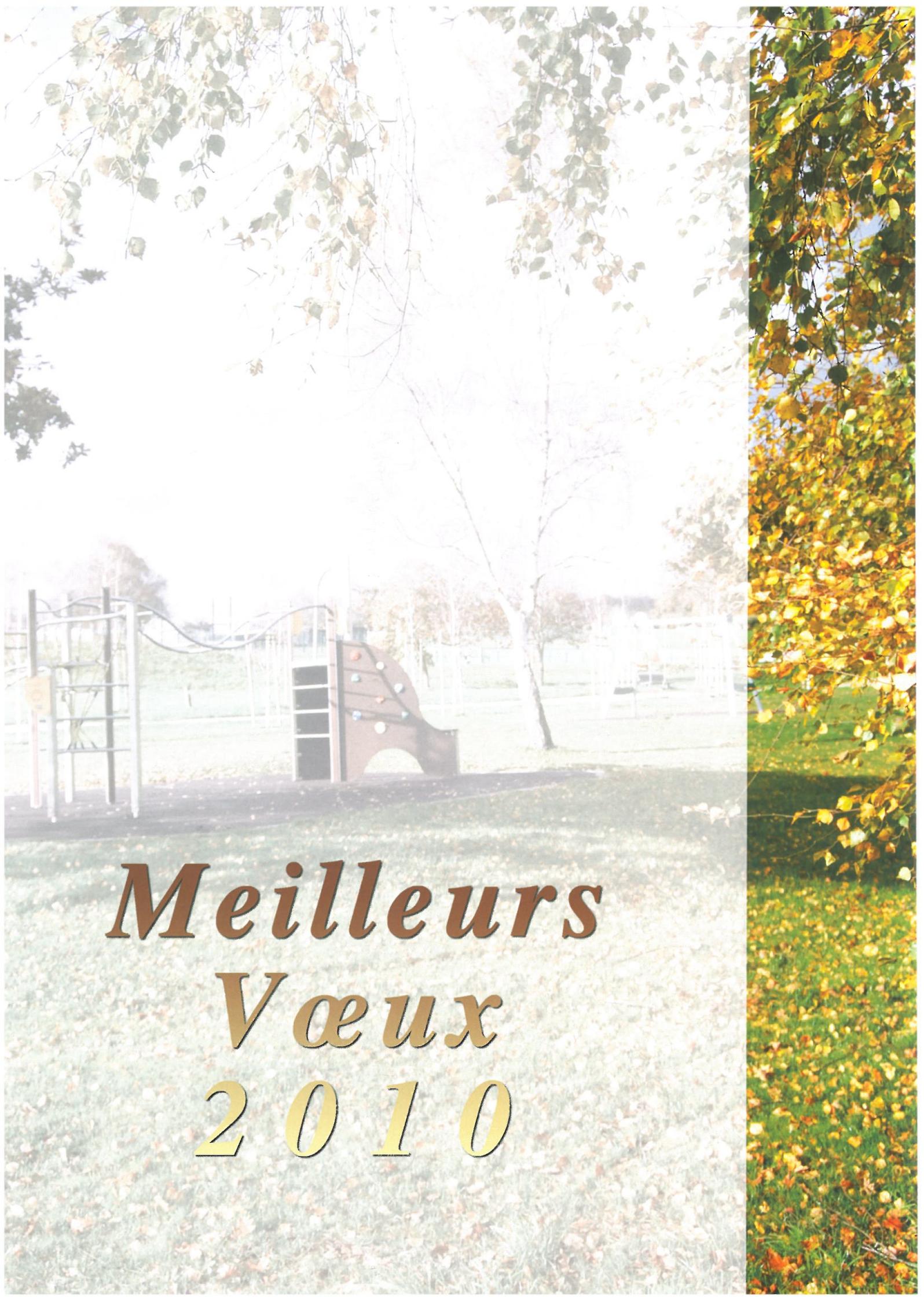
OCTOBRE

06.10.2009 : Fernand, Pierre, Marie KERHINO, 80 ans
18.10.2009 : Joséphine, Marie, Louis ROBIN, veuve BADEZET, 92 ans
26.10.2009 : Angèle KERJEAN, veuve LE GLEUT, 86 ans

NOVEMBRE

15.11.2009 : Cécile, Marie, Marguerite PERICO, veuve LE ROUX, 85 ans
25.11.2009 : Maria LE FLOCH, veuve HELLO, 91 ans
26.11.2009 : Marie-Thérèse MOELO, veuve HELLO, 73 ans





*Meilleurs
Vœux
2010*